

Québec, le 6 décembre 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 novembre dernier, la députée de Marie-Victorin inscrivait au feuilleton une question concernant la mise sur pied d'un programme unifié d'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie dans le but d'équilibrer le nombre de professionnels entre les différentes régions du Québec et ainsi d'assurer une accessibilité aux services dans un délai raisonnable de 3 mois pour l'ensemble des enfants de la province.

Le réseau de la santé et des services sociaux travaille actuellement à soutenir l'organisation du continuum et de la dispensation des services aux enfants âgés de 2 à 9 ans présentant un trouble de développement du langage, et ce, avec les partenaires concernés.

De façon particulière, le gouvernement du Québec a décidé de faire de la petite enfance une de ses priorités. C'est à cet effet que le gouvernement déploie présentement, partout au Québec, le Programme Agir Tôt. Ce programme a pour objectif d'améliorer significativement l'accès aux services pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Il permettra aussi d'améliorer la capacité à dépister de manière précoce les vulnérabilités au plan du développement chez les enfants et améliorer la prise en charge de ces enfants. Les directions des services en déficience physique pourront d'une part, rehausser l'offre de services parmi lesquels on retrouve ceux préoccupant madame la députée, et d'autre part, être en mesure de répondre plus adéquatement à la demande. Des maternelles 4 ans seront également déployées dans tous les milieux avec un cycle d'éducation préscolaire 4-5 ans.

... 2

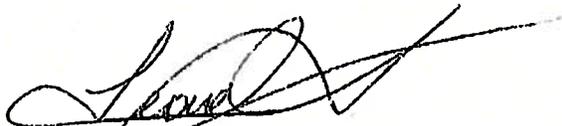
Ces développements témoignent de la volonté du gouvernement d'offrir des services de dépistage précoce et de prise en charge des vulnérabilités, dont le développement linguistique, afin d'offrir à tous les enfants la chance de réaliser leur plein potentiel.

Le Programme Agir tôt inclut également, la mise en place d'une plateforme informatique qui permettra d'optimiser la détection des retards neurodéveloppementaux de divers ordres et d'orienter l'enfant et sa famille vers les services les plus pertinents afin de répondre en temps opportun à leurs besoins.

À terme, ce seront plus de 800 nouveaux professionnels qui seront dédiés à dépister et prendre en charge les enfants âgés de 0 à 5 ans du Québec. Le ministère de la Santé et des Services sociaux travaille en collaboration avec le réseau de l'éducation et celui de la famille pour rendre ce projet possible. Le gouvernement prévoit investir 88 M\$ pour le déploiement complet du programme, dont 48 M\$ dès 2019-2020.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué,



Lionel Carmant

La ministre,



Danielle McCann

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,



Jean-François Roberge

N/Réf. : 19-MS-09271